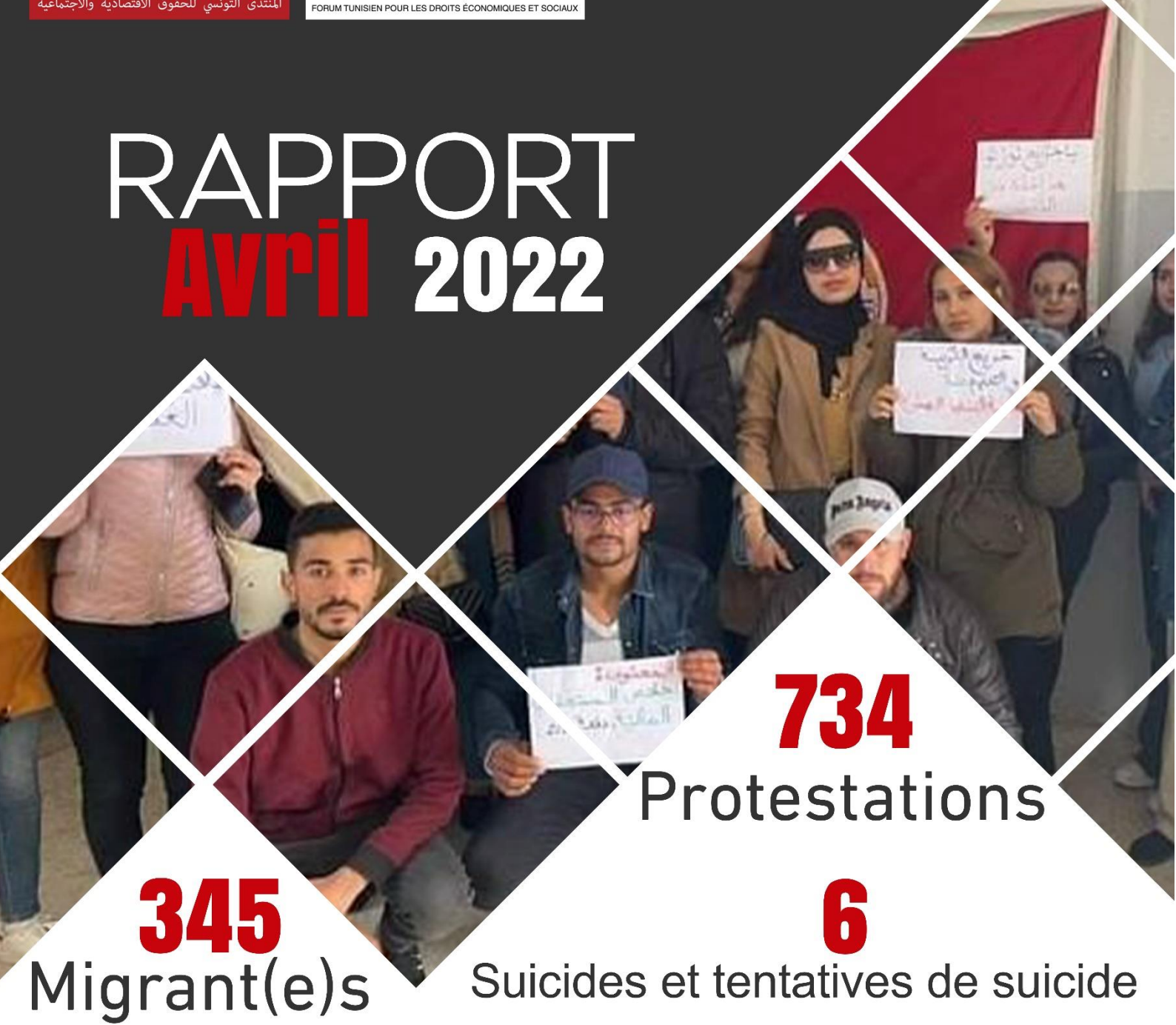


RAPPORT Avril 2022



734

Protestations

6

Suicides et tentatives de suicide

345

Migrant(e)s

Les mouvements sociaux en Tunisie et le cauchemar des inégalités sociales : que doit faire l'État pour assurer sa continuité?

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

Rapport d'Avril 2022 sur la mobilité sociale et les protestations sociales

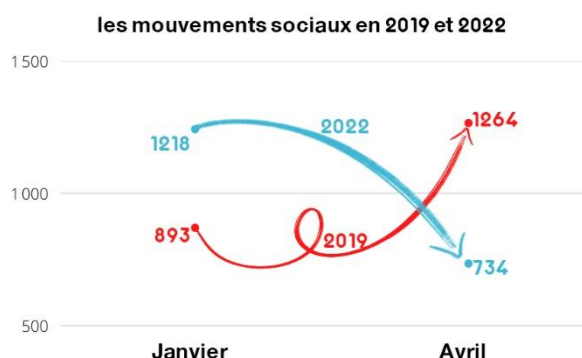


Une sorte de trêve a commencé à apparaître au niveau du rythme de la contestation sociale depuis le début de cette année 2022. La raison de cette trêve, sur la base de tous les indicateurs que nous avons collectés, n'est pas un gain en confort qui reflète l'état d'interaction positive avec les revendications des manifestants et/ou la clarification de la vision concernant le dossier social autant qu'elle reflète l'orientation des citoyens demandeurs vers la recherche de solutions alternatives à l'État.

Il s'agit donc d'une sorte de désobéissance civile non déclarée et c'est une situation dangereuse à tous points de vue, car la recherche d'une alternative aux institutions étatiques signifie la naissance d'une dynamique sociétale alternative avec des caractéristiques alternatives dans laquelle prévalent une économie parallèle et le crime organisé et c'est sans aucun doute une société dans laquelle la loi n'a pas la suprématie et possède ses propres règles et traditions.

Dans ses récents rapports mensuels, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux a souligné l'état de non-confiance qui s'est installé entre la rue et les institutions étatiques puisque le citoyen n'attend plus rien de ces institutions et s'est mis à la recherche d'autres alternatives, une situation dangereuse que le Forum a déjà avertie la recrudescence.

Parmi les indicateurs que nous avons collectés pour illustrer l'état de calme, devenu un état de désobéissance civile non déclarée, figure la nette baisse du rythme des manifestations par rapport aux mois de Janvier, où le taux de baisse a atteint 39,7%, même si c'est une année électorale. Les manifestations de janvier comptaient environ 1 218 mouvements de



protestation, tandis que les manifestations d'avril ont compté 734 mouvements de protestation. Ces chiffres ont été de l'ordre de 893 mouvements de protestation en janvier 2019 et de l'ordre de 1 264 mouvements de protestation en avril 2019, soit une plus de 41 %. Pourquoi compare-t-on 2022 et 2019 ? Parce que ce sont deux années électorales et que l'année électorale est surtout dominée par les attentes des gens et leurs tentatives d'escalade à l'approche de la date des élections afin de communiquer leurs revendications et pressions pour délivrer leurs messages aux candidats afin de les adopter.

La baisse du rythme des mouvements de protestation au cours des quatre premiers mois de 2022, par rapport à sa hausse au cours des quatre premiers mois de 2019, peut s'expliquer par la baisse des attentes des citoyens à l'égard des institutions de l'État en raison de la crise financière publique croissante et la politique d'épuisement, de non-interaction, de criminalisation et de procès adoptée par la plupart des gouvernements successifs face aux mouvements sociaux et aux protestations. Cette baisse reflète sans aucun doute une diminution de la taille des attentes citoyennes, car le mois d'avril a représenté une étape de protestation importante ces dernières années, au cours de laquelle les protestations ont augmenté au cours de l'année 2017 de 54 % par rapport aux protestations de janvier de la même année. Les protestations au mois d'Avril de l'année 2019 a augmenté de 41 % en comparaison avec le mois de Janvier de la même année et cela a coïncidé avec la date des élections à la fin de l'année, une occasion où les mouvements sociaux et les protestations citoyennes élèvent souvent leurs revendications jusqu'à ce que le nouveau parlement et la nouvelle autorité adoptent ces revendications et les incluent parmi les priorités. La baisse du rythme des manifestations au cours du mois d'avril 2022 reflète une baisse du volume des attentes de la scène politique qui émergeront des élections de décembre 2022, ainsi que du prochain référendum du 25 juillet ?

Bien que le rythme des manifestations a diminué au cours du mois d'avril de l'année 2020, d'environ 77 % en raison de la coïncidence du mois d'avril avec le confinement complet imposée par les autorités afin d'éviter la propagation de l'infection pandémique de Covid, le même mois a vu une nette émergence du volume des protestations anarchiques, c'est-à-dire celles qui tendent vers la violence dans le sens de perturber les institutions du travail et de perturber les activités des citoyens, de sorte que le taux de protestations anarchiques est

ensuite passé à environ de 100 % dans certaines Régions. La tendance à l'anarchique est surtout alimentée par les frustrations collectives et individuelles et la baisse de confiance de l'acteur social dans les institutions étatiques.

Les manifestations anarchiques ont été de 30 % à Sidi Bouzid, 27 % à Médenine, 15 % à Gafsa et 31 % à Kasserine en Avril 2019 et 98 % à Sidi Bouzid et Médenine, 92 % à Gafsa et 96,7 % à Kasserine, au cours du mois d'avril 2022. Nous avons évoqué ces régions car elles ont été au premier rang des zones les plus contestataires tout au long du mois d'avril 2022.

Le nombre total de manifestations anarchiques enregistrées au cours du mois d'avril 2022 a atteint 91,8 % du total des 734 mouvements de protestation relevés par l'équipe de veille de l'Observatoire.

Un climat général qui alimente la désobéissance

Les conditions politiques, économiques et sociales qui ont caractérisé le mois d'Avril n'ont pas différé des précédentes, l'état d'ambiguïté persistant quant au plan du gouvernement concernant le dossier social, ainsi que son plan de sortie de la crise économique et atténuer ses répercussions sur les groupes fragiles et démunis.

Sur le plan politique, le discours glisse pour alimenter davantage le discours de la violence et de la haine, qui a souvent des répercussions majeures au niveau de la paix sociale.

Politiquement : La scène politique a commencé comme une rediffusion des manifestations de décembre 2010, qui se sont poursuivies jusqu'en janvier 2011 et ont conduit à la chute du régime et à la fuite de Ben Ali vers l'exil en Arabie saoudite. Comme nous n'avons pas réussi plus tard une réforme et une construction politique fructueuse, c'est-à-dire économique assurant la prospérité sociale, la transition politique a plutôt été un édifice creux pour une démocratie politique boiteuse qui s'est terminée plus tard par des mesures exceptionnelles du président Saïd le 25 juillet 2021 en raison de l'effondrement de la situation économique et sociale et du glissement de la scène politique vers des violences verbales et physiques sous la coupole du Parlement. Il semble que la situation se dirige à nouveau vers une perte d'opportunité de réforme et de sauvetage. Le discours politique actuel ne présente pas d'alternatives et une vision claire des crises économiques et sociales. Au contraire, il se dirige à

nouveau vers une structure politique creuse par rapport à la forme du pouvoir, le mode de scrutin, etc.

Le contexte actuel est politique par excellence et la dégradation de la situation économique et sociale n'y ont aucune place. Si l'on ajoute à cette situation le discours dominant dans l'espace public, qui est le discours de la violence, de la haine, de la trahison et de l'hostilité aux libertés, dont en premier lieu la liberté d'expression. La situation sociale s'ouvre à de nouvelles crises alimentées par le discours politique, sachant que l'extrémisme religieux était le plus important des crises sociales qui ont suivi le scénario de 2011 et aujourd'hui la situation s'ouvrent à de nouvelles crises qui peuvent faire apparaître de nouveaux phénomènes sociaux qui peuvent être violents au niveau de la protestation et des réactions de protestation.

La structure politique creuse tout au long de la décennie qui a suivi la révolution a exacerbé la fragilité sociale, augmenté les taux de pauvreté et de chômage, approfondi l'inégalité de développement entre les régions et contribué à la détérioration des services sociaux de base tels que les services de santé et de l'éducation.

Économiquement et socialement

Actuellement, aucune vision claire des moyens de sortir de la situation économique difficile du pays n'est visible. En effet, dans le discours officiel, il n'y a aucune intention sérieuse dans la gestion des situations économiques les plus risquées que traverse le pays et le gouvernement de Najla Bouden n'a pas de vision claire quant aux solutions immédiates possibles, tant les solutions proposées semblent approximatives car la principale dépendance est toujours vis-à-vis des emprunts extérieurs et de la réponse aux conditions injustes des donateurs internationaux, principalement la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Aucune mesure d'austérité n'a été annoncée afin de sauver les finances publiques et ni intention d'aller vers d'éventuelles solutions internes, comme la justice fiscale, la réforme fiscale, l'arrêt de l'hémorragie de la corruption et la lutte contre l'économie parallèle, dont la valeur est devenue environ 65 % du PIB, ce qui signifie que la richesse est en train de s'accumuler dans un circuit parallèle au moment où l'État patauge dans une crise financière étouffante et les gouvernements ne trouvent pas le moyen de bien gérer la crise

ni d'en sortir. De plus, Il n'y a pas non plus d'intention de réformer l'approche développementale adoptée, qui a prouvé son échec et son incapacité à créer des opportunités d'emploi et de création de richesses sans oublier son incapacité à réaliser la justice sociale, qui figuraient parmi les principales revendications soulevées par les manifestants en décembre 2010 et en janvier 2011.

La situation se complique davantage du fait des solutions approximatives adoptées par le gouvernement de Najla Bouden essentiellement sur deux axes : le premier en matière d'ajustement mensuel des prix du carburant et de leurs répercussions sur le niveau des prix, étant donné que le carburant est une composante majeure de la production dans divers secteurs et l'augmentation de ses prix signifie nécessairement une augmentation des coûts de production et donc l'ajustement vers la hausse des prix lors de la vente, c'est-à-dire des prix plus élevés et un nouvel effondrement du pouvoir d'achat des citoyens.

Le second, par rapport à sa gestion du dossier social, où le gouvernement ne semble pas compter trouver des solutions définitives à toutes les crises existantes, que ce soit en signant des accords clairs, en mettant en œuvre des accords antérieurs ou en ouvrant la porte à une véritable discussion avec les mouvements sociaux d'autant qu'on mise sur une trêve avec ces mouvements en les pénétrant par les loyalistes et les sympathisants dans un but d'apaisement ou de démantèlement pour qu'ils ne passent pas à la contestation et à l'escalade. Ces solutions disparates ne feront que retarder et accumuler les crises et non les solutionner.

Le mois d'avril a également vu une hausse du taux d'inflation pour atteindre 7,5%, après que le taux ait été de l'ordre de 7,2% au cours du mois de mars. Les raisons de cette augmentation sont dues à la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires pendant le mois de Ramadhan. En plus de la hausse des prix, les marchés ont été témoins tout au long du mois d'avril de la pénurie en nombreuses matières premières telles que la farine, l'huile et le sucre et les vastes campagnes ont été lancées contre les monopoles et les spéculateurs qui n'ont pas du tout réussi à rééquilibrer les marchés.

Cette confusion commerciale coïncide avec une crise mondiale des prix des matières premières telles que le pétrole, le blé et le maïs en raison de la hausse des prix des carburants et de la tendance mondiale à l'utilisation de certains produits pétroliers dans la production d'énergie, ainsi qu'en raison de la Guerre

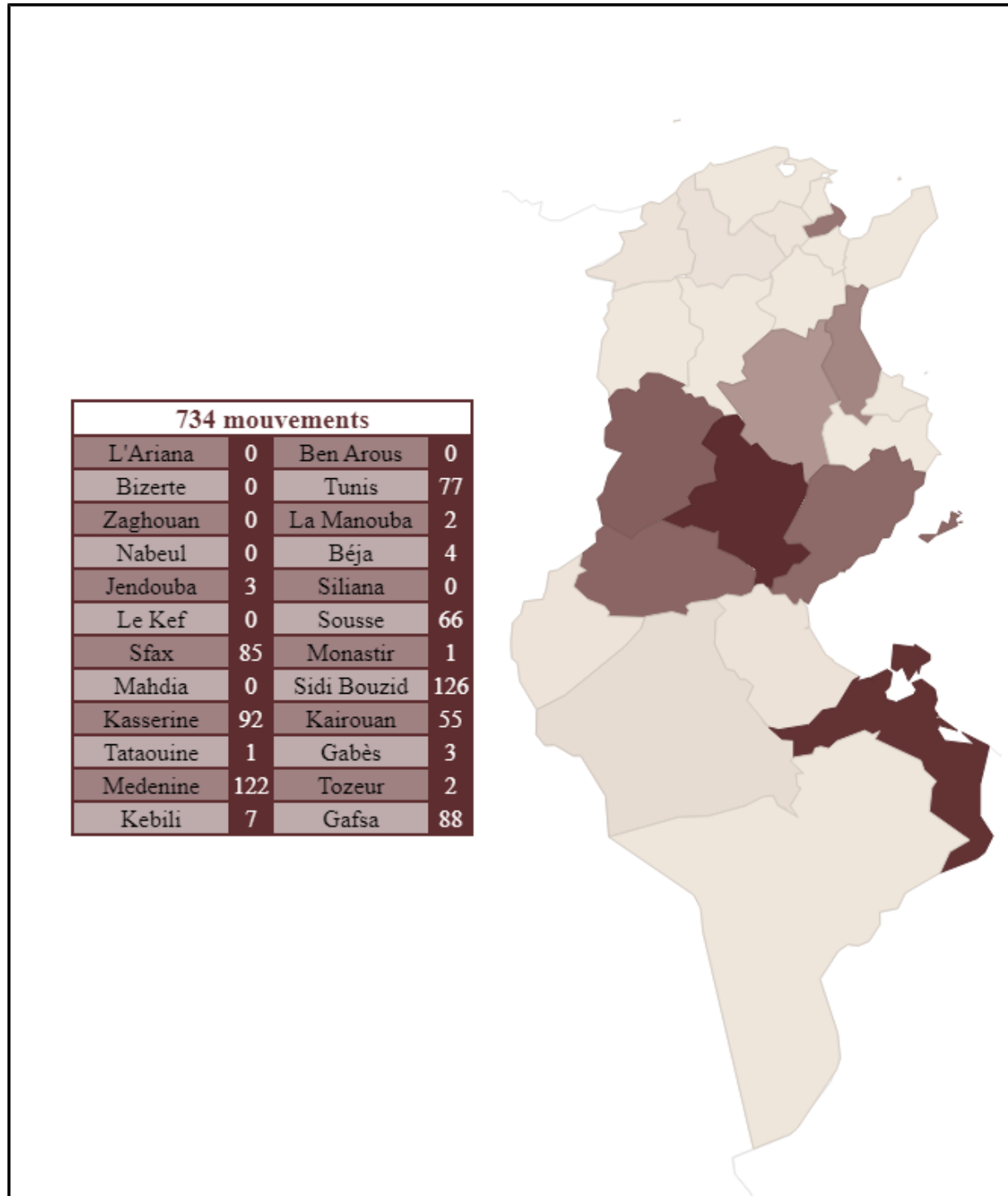
russo-ukrainienne qui a semé la confusion sur le marché mondial des céréales. Toutes ces crises n'ont pas encore été évoquées en Tunisie au niveau du discours officiel, la souveraineté alimentaire n'est pas encore abordée comme une priorité absolue nécessitant des mesures stratégiques urgentes pour protéger la production agricole et soutenir les agriculteurs.

Le gouvernement n'a pas non plus montré de plan d'urgence et une vision claire concernant la protection des classes vulnérables face à l'effondrement continu du pouvoir d'achat, sachant que l'effondrement du pouvoir d'achat concerne désormais des millions de tunisiens après la réduction sensible voire la disparition de la classe moyenne.

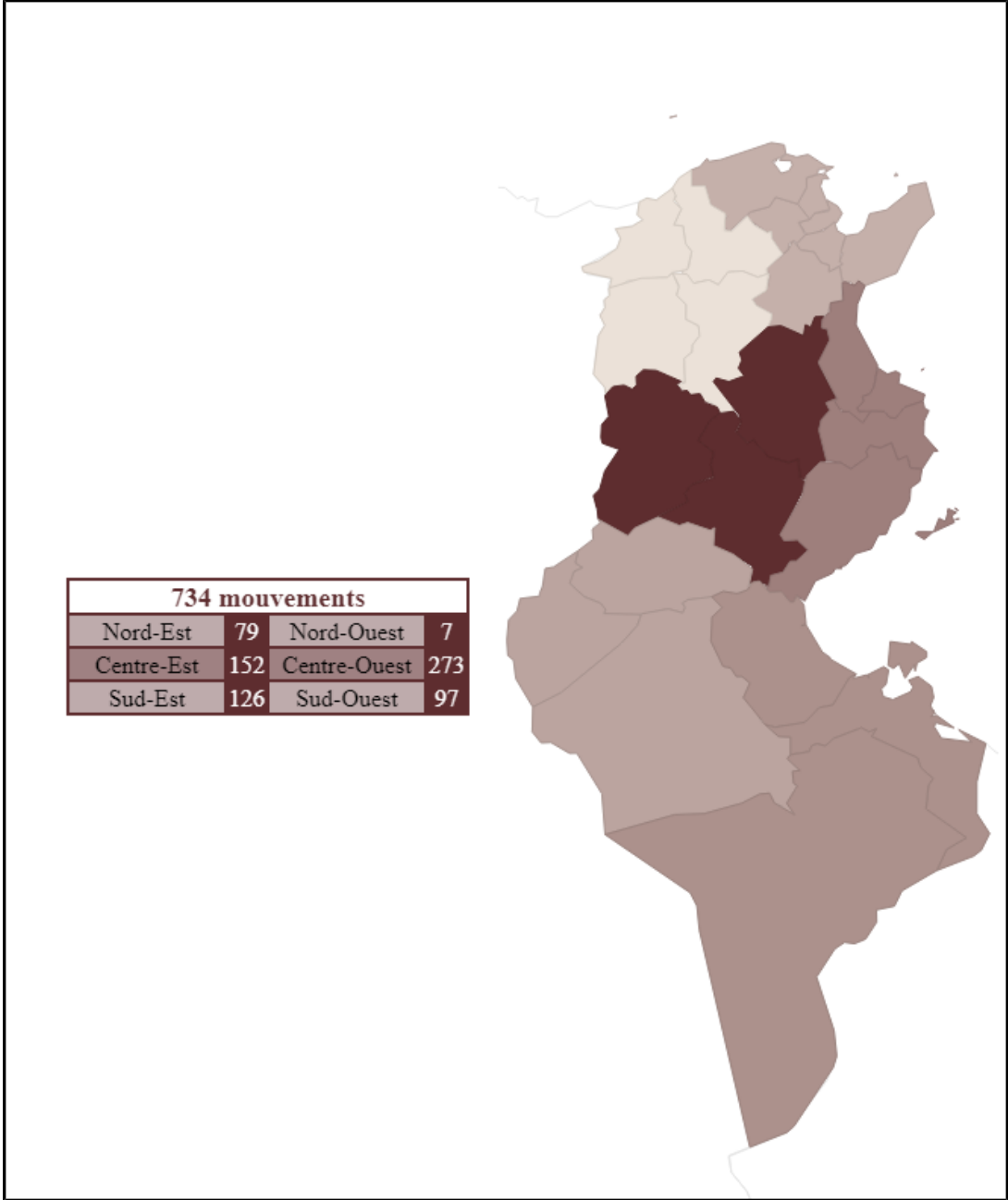
Les protestations durant le mois d'Avril 2022



734 mouvements de protestation ont été relevés au cours du mois d'Avril 2022, environ 91% d'entre eux a été des mouvements anarchiques, c'est-à-dire qu'ils tendaient vers la violence par la perturbation des institutions et des intérêts des citoyens.

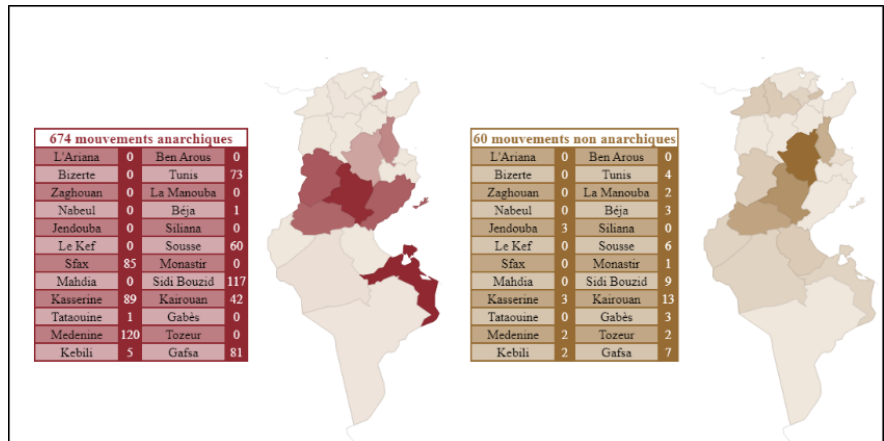
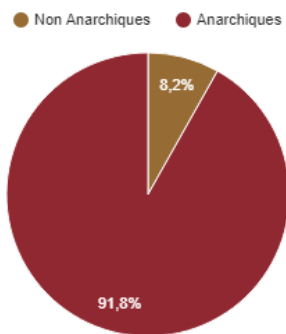


La cartographie contestataire apparaît en état de de changement puisque Sidi Bouzid et Kasserine reviennent au premier rang des régions les plus contestataires avec 218 mouvements, soit environ un tiers du total des mouvements observés. Le gouvernorat de Médenine a également émergé comme une zone de protestation intense au cours du mois d'Avril, avec 122 mouvements de protestation, dont 98 % anarchiques.



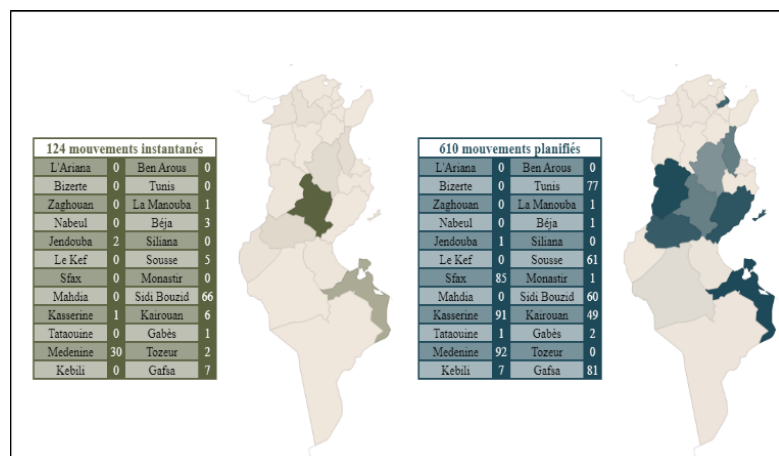
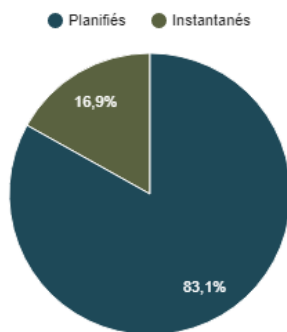
Le Centre Ouest (Bouazid, Kasserine et Kairouan) est arrivé en tête des zones qui ont connu le plus grand nombre de protestation avec 37 % du total des manifestations enregistrées, puis le Centre Est (Sfax, Sousse et Monastir) en

second lieu avec 20,7 % du total des manifestations enregistrées. Le gouvernorat de Sfax a été au premier rang des zones qui ont connu le plus de protestation, suivie par la région du Sud-Est (Médenine, Gabès et Tataouine) avec 126 manifestations, soit environ 17 % du total enregistré, puis le Sud-Ouest avec 97 mouvements de protestation, soit environ 13 % du total des manifestations durant Avril, alors que les mouvements de protestation dans la région du Nord-Ouest se sont limités à 4 mouvements à Béja et 3 mouvements à Jendouba.

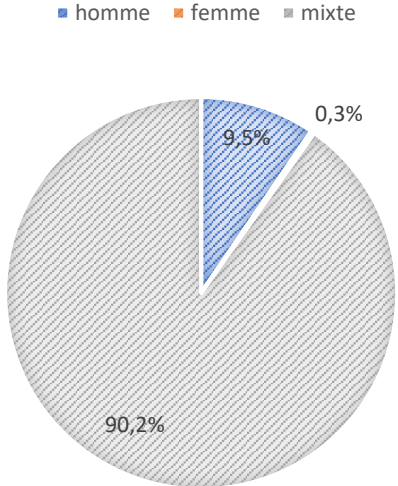


Revendications et formes de protestation

Le nombre de manifestations planifiées s'est élevé à 610 mouvements de protestation, soit environ 83,1 % du total des manifestations relevées. Malgré cela, une proportion importante de ces manifestations planifiées - qui sont censées avoir été organisées, structurées, intégrées un chemin de protestation et ont désigné un leadership, des négociateurs et des exigences claires - glissent vers la tendance anarchique. C'est un indicateur qui confirme la baisse des attentes des citoyens vis-à-vis des institutions étatiques et de l'acteur politique en général.

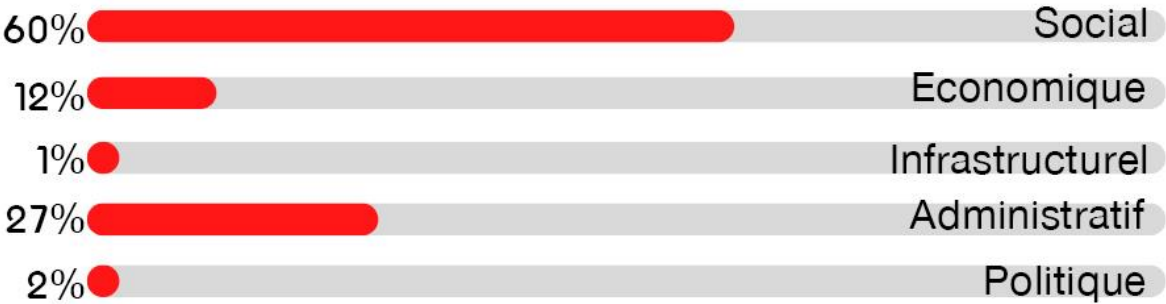


La plupart des protestations (90,2 %) ont été mixtes, c'est-à-dire que les deux genres y ont participé pour défendre des revendications légitimes concernant l'emploi, le développement, l'amélioration des services de base, l'amélioration des conditions de vie et la progression vers une justice sociale souhaitée. Alors que 9,5% des manifestations ont été principalement masculines.

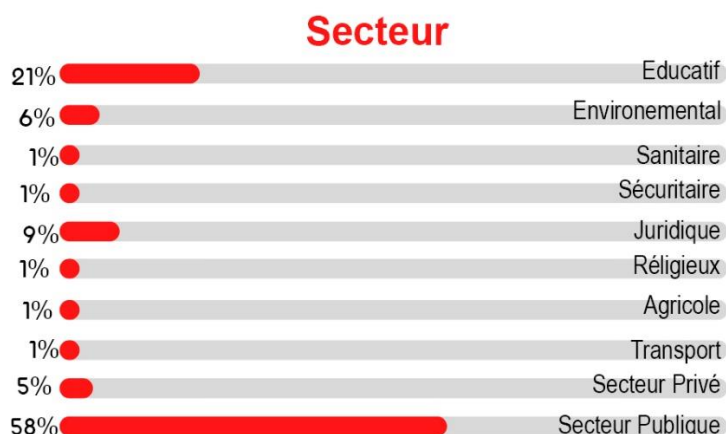


Les manifestants ont soulevé diverses revendications, dont 72% liées aux droits économiques et sociaux, en premier lieu desquels le droit au travail et les droits des travailleurs, y compris le versement des salaires, l'arrêt de la violation de leurs droits, le droit à l'eau, la lutte contre l'inflation de prix et autres demandes.

Typologie



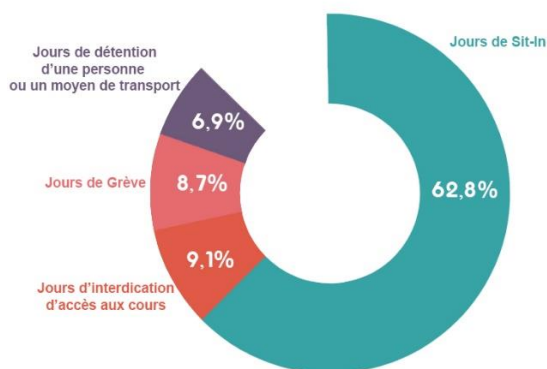
Le secteur public a représenté un secteur majeur cible des protestations, avec 58 %, suivi du secteur de l'éducation avec 21 %, puis le secteur juridique avec 9 %, le secteur de l'environnement avec 6 % sans oublier le droit à la santé, à l'eau et à la sécurité à hauteur de 1% pour chaque secteur.



Les sit-ins ont représenté la forme de protestation la plus importante observée, avec un pourcentage de 62,8 %. Le nombre de sit-in enregistrés au cours du mois d'avril 2022 a atteint environ 20, certains se sont poursuivis au cours du mois d'avril et certains ont été initiés au cours du mois d'avril. Le nombre de jours de sit-in observés a atteint 461 en plus de l'enregistrement de 64 jours de grève (8,7%).

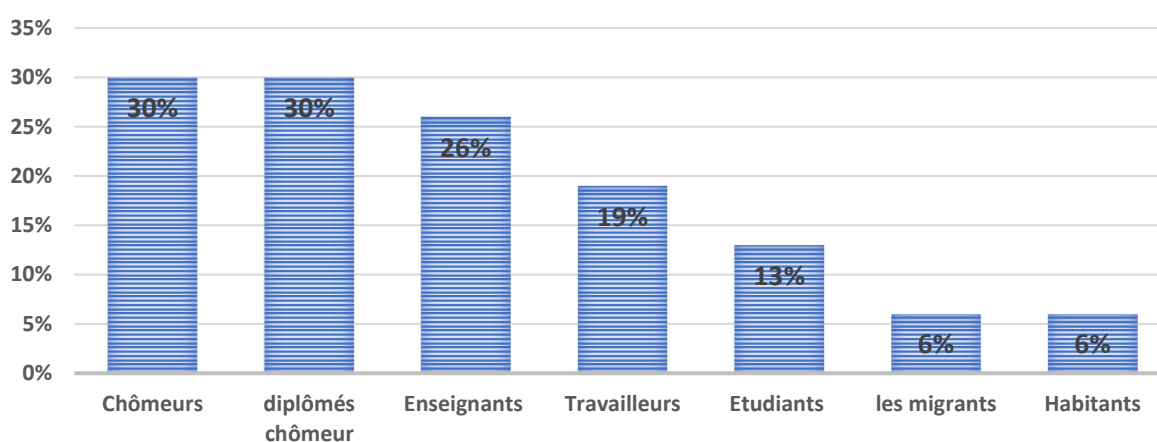


Parmi les formes de protestation que les manifestants ont adoptées, 9,1 % des cours ont été suspendus et 6,9 % du total des manifestations relevées ont été sous forme de rassemblement protestataire, de blocage des lieux de travail, d'appels de détresse, de blocage des routes et des appels via les médias et via les plateformes de réseaux sociaux et autres.

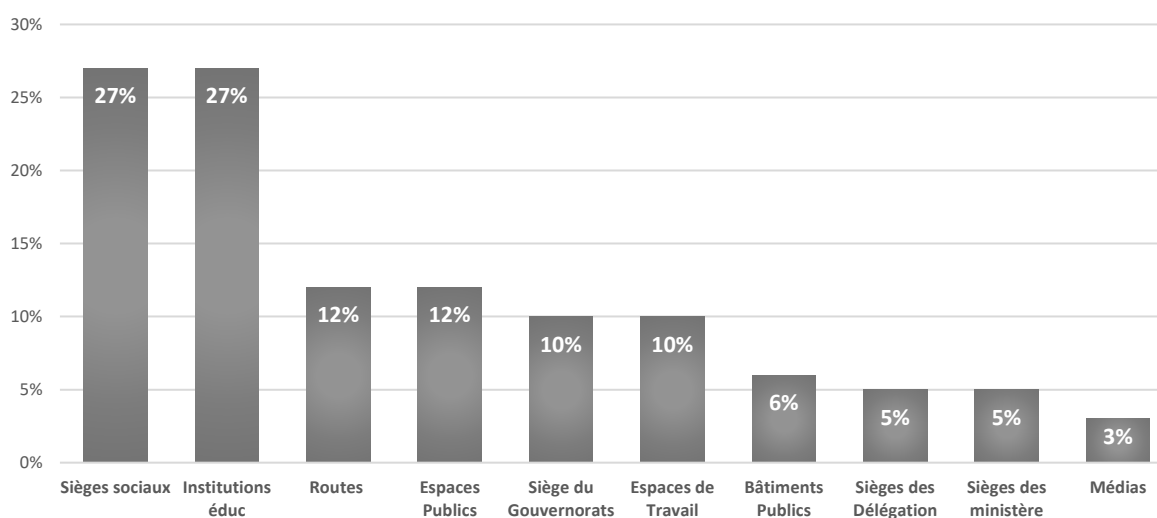


Acteurs et Espaces

Les chômeurs ont été les acteurs les plus importants de ces protestations (30%), la plupart d'entre eux des diplômés sans emploi (216 mouvements de protestation sur un total de 217 mouvements de protestation appelant à l'emploi), suivis des enseignants et professeurs (26%), les travailleurs (19 %) et les étudiants (13 %) et les migrants (6 %). En outre, des agriculteurs, des employés, des ouvriers de chantier urbain, des étudiants, des avocats et d'autres se sont engagés dans divers mouvements de protestation pour lever différentes revendications.

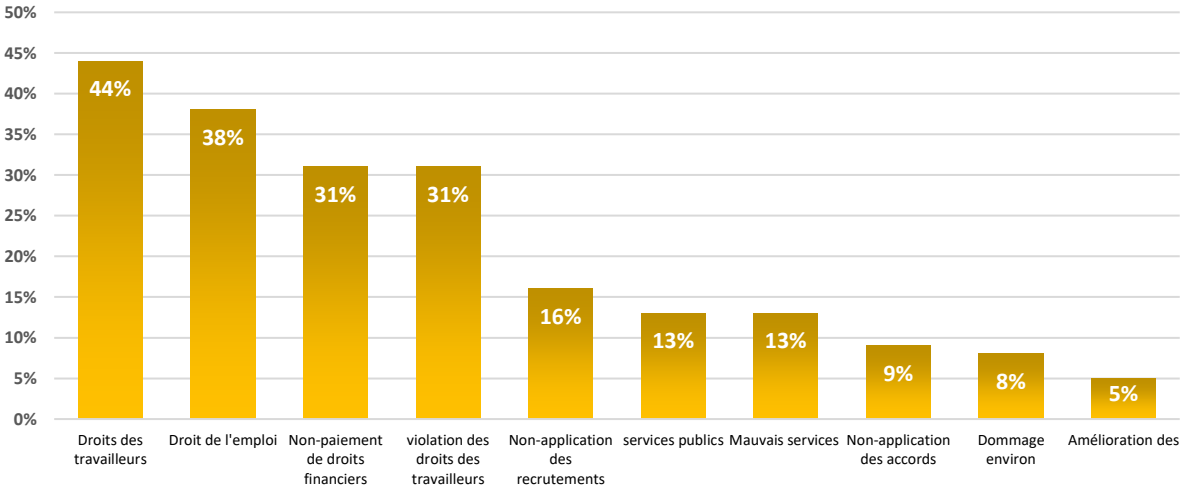


Les manifestants ont été présents dans différents espaces de protestation, au premier rang desquels les sièges administratifs comme espace de protestation le plus important (27%), ainsi que les établissements d'enseignement (27%), les routes et les lieux publics (12%), puis le siège des gouvernorats (10%), les lieux de travail (10%), les sièges de souveraineté (6%) et les ministères (5%).



Les manifestants ont également utilisé les plateformes médiatiques (3%) et les réseaux sociaux pour exprimer leurs revendications. Les hôpitaux ont représenté également un espace de contestation à hauteur de 1 %.

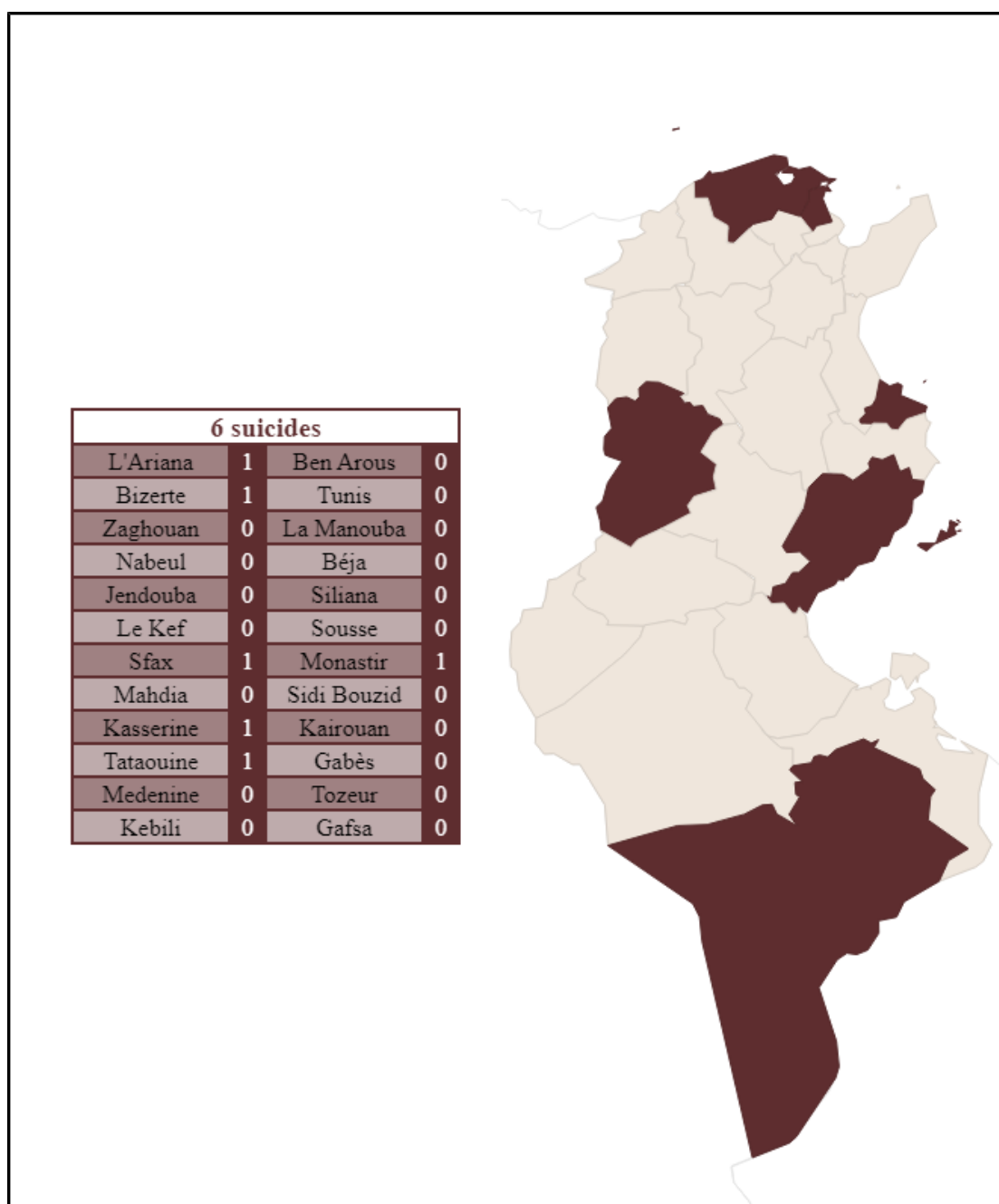
Le droit au travail a été le principal motif de protestation tout au long du mois d'avril, notamment par les personnes concernées par la loi n° 38, qui a été gelée par le président de la République et qui stipule l'emploi de ceux dont le chômage a dépassé dix ans, car la demande d'emploi a représenté 38% du total des protestations au mois d'avril. Le service public et la détérioration de ses services ont représenté un motif de protestation, avec un taux de 13 % du total des protestations en avril. 5 % des manifestations d'avril ont concerné les décharges anarchiques et la dégradation de l'environnement. On note que malgré la pénurie de certaines denrées alimentaires de base comme la farine, l'huile, le sucre et la farine et malgré la forte hausse des prix des denrées alimentaires, les protestations liées à ces deux problématiques n'ont pas dépassé 1% et cela confirme l'état d'épuisement premièrement et la recherche de solutions alternatives deuxièmement par le citoyen, ce qui signifie que le citoyen et en raison de l'état d'épuisement économique ne proteste pas, mais il se dirige vers la recherche de solutions individuelles alternatives pour résoudre de telles crises et la recherche de solutions alternatives . C'est aussi un indicateur qui confirme le repli complet des attentes du citoyen vis-à-vis des institutions de l'État et donc le décalage dans la relation entre le citoyen et l'État, C'est un fossé dangereux parce que des alternatives parallèles peuvent se faufiler et les alternatives à l'État sont l'individualisme et le développement des réseaux économiques parallèles et autres.



suicide et tentative de suicide :



Six cas de suicide ont été relevés tout au long du mois d'Avril 2022, ils étaient dispersés, avec une moyenne d'un cas dans chaque gouvernorat, à savoir l'Ariana, Bizerte, Sfax, Kasserine, Tataouine et Monastir.

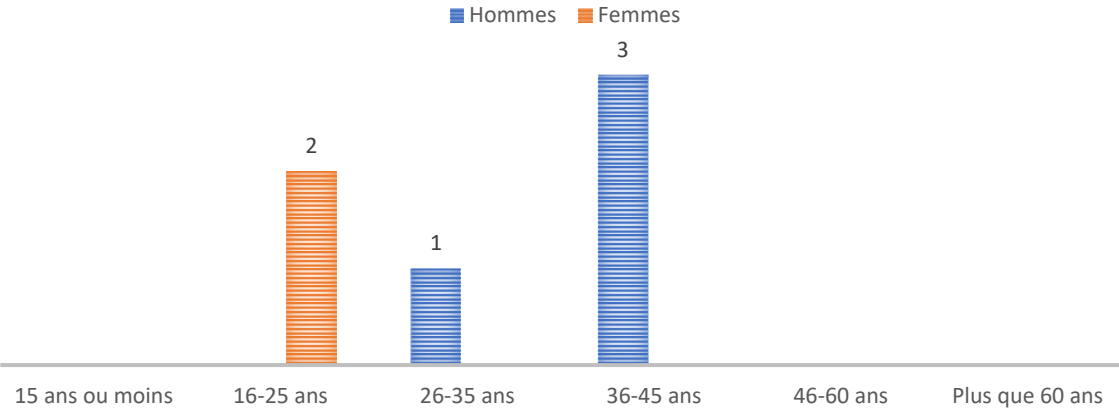


Les femmes ont représenté 33,3 % du total des victimes.

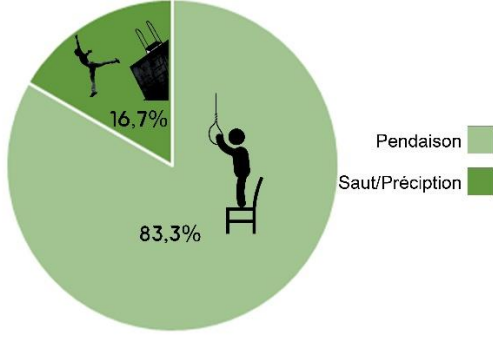
La tranche d'âge 36-45 ans ont représenté 50% des victimes des cas observés. La tranche d'âge des 16-25 ans ont représenté environ un tiers des victimes. Ces deux tranches d'âge sont importantes et fournit un indicateur



important sur la situation économique et sociale difficile du pays. Le suicide des jeunes (16-25 ans) indique le blocage de l'horizon économique de ce groupe et son exposition à la marginalisation et à la précarité économique et sociale qui poussent certains d'entre eux à se suicider. Le suicide des adultes (36-45 ans) indique également la vulnérabilité économique de ce groupe en raison du chômage, du travail précaire et de l'absence de tout soutien ou information qui empêche certains d'entre eux de recourir ou de tenter de se suicider.



Le suicide par pendaison a été la forme la plus importante de suicide surveillée, avec un taux de 83,3%, sachant que ce pourcentage était de l'ordre de 57,1% au cours du mois de mars à travers les cas relevés. Le suicide ou tentative de suicide par saut ou précipitation est le deuxième mode de suicide enregistré au cours du mois d'avril, avec un taux de 16,7 %.



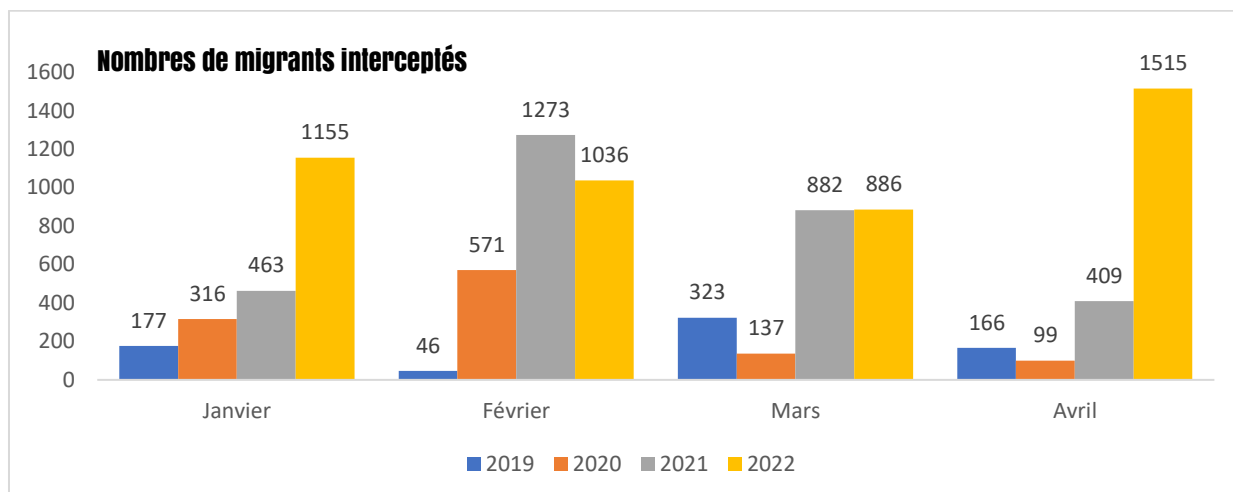
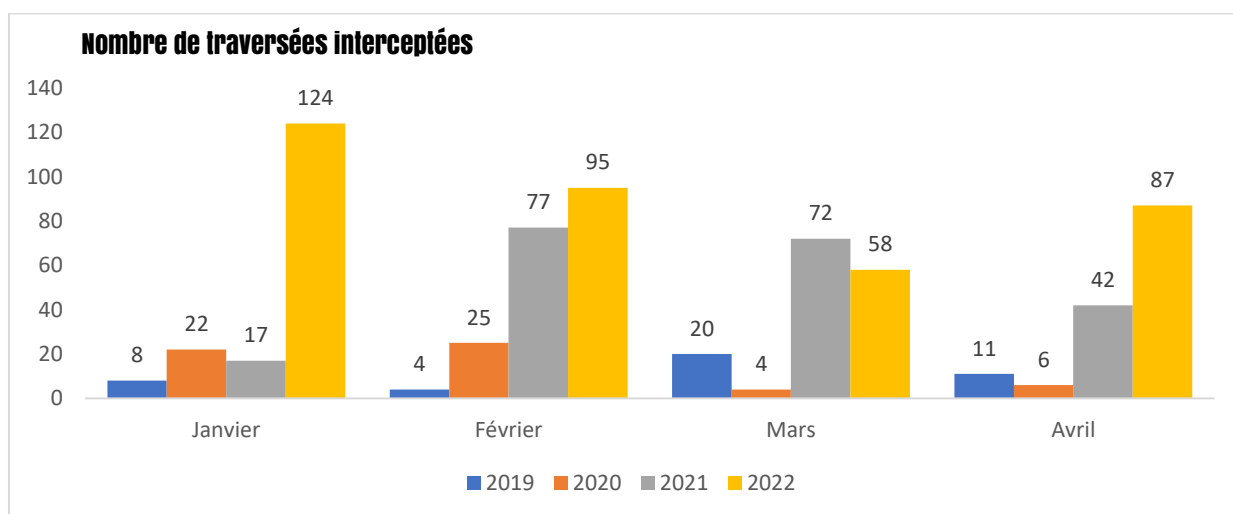
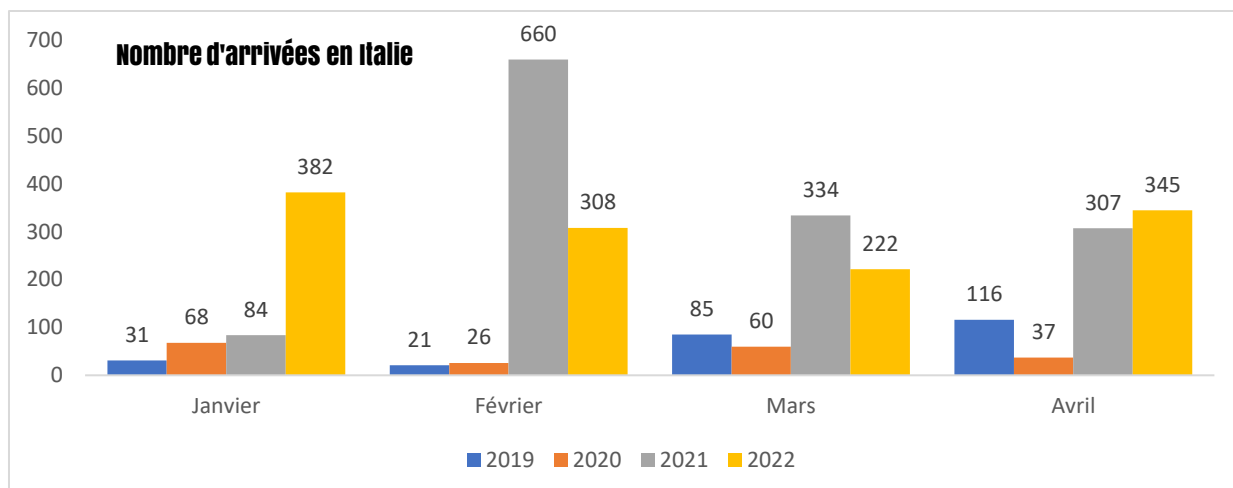
Le nombre total de cas de suicide et de tentative de suicide pour le premier trimestre de cette année a atteint 33, enregistrant une légère baisse par rapport à la même période l'année dernière (36 cas) et une baisse significative d'environ 43% par rapport à la même période de l'année 2020 (58 cas), selon ce qui était mentionné dans notre rapport trimestriel publié en mars 2022.

Malgré tous ces chiffres choquants, les gouvernements successifs n'ont pas encore adopté de stratégie claire pour prévenir le suicide et s'engager auprès de ceux qui ont tenté de se suicider et de leur entourage, compte tenu que l'acte suicidaire peut avoir un effet d'entraînement, surtout pour les chainons les plus vulnérables dans l'environnement de la victime.

La migration non-réglementaire au cours du mois d'avril 2022



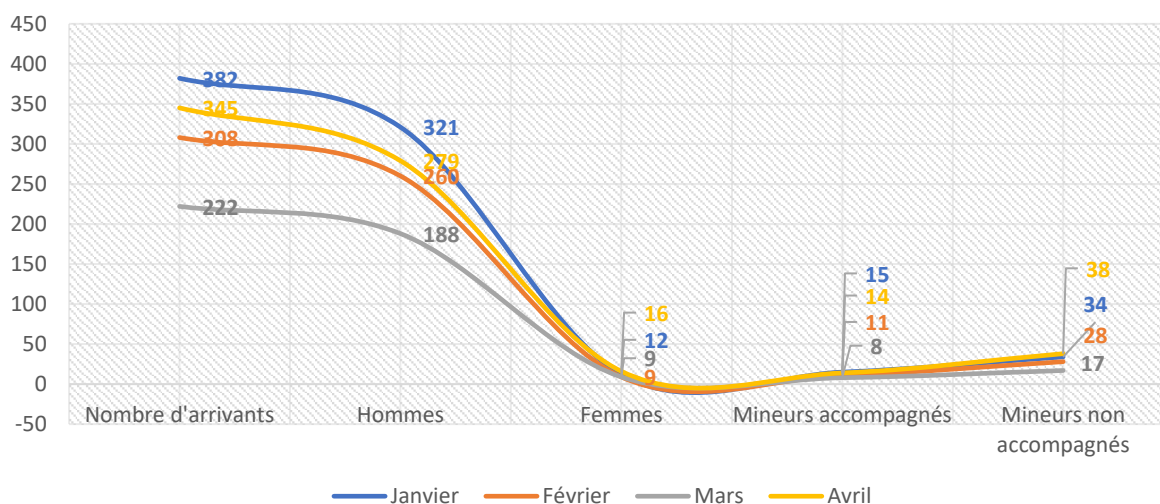
Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022



Mois	2019			2020			2021			2022		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	222	58	886
Avril	116	11	166	37	6	99	307	42	409	345	87	1515
Total	253	43	712	191	57	1123	1385	208	3027	1259	364	4592

Le mois d'avril a vu une augmentation remarquable du nombre de traversants interceptés à 1 515, soit une augmentation estimée à 270 % par rapport à avril 2021 et le nombre de traversées interceptées a augmenté de 107 %. Ce qui a marqué ce début d'année, c'est la domination sécuritaire sur les côtes tunisiennes : du 1er janvier à fin avril, les autorités ont réussi à empêcher 4 592 migrants d'atteindre les côtes italiennes, soit une augmentation de 51,7 % par rapport à la même période en 2021. Les autorités ont déjoué 364 traversées, soit une augmentation de 75 % par rapport à la même période en 2021. La même période de l'année précédente. Le nombre d'arrivants en Italie au cours du mois d'avril a atteint 345 Tunisiens, une légère augmentation par rapport à avril 2021. Cela porte le nombre d'arrivants en Italie de ressortissants tunisiens à 1259, soit une baisse de 9% par rapport à la même période l'an dernier.

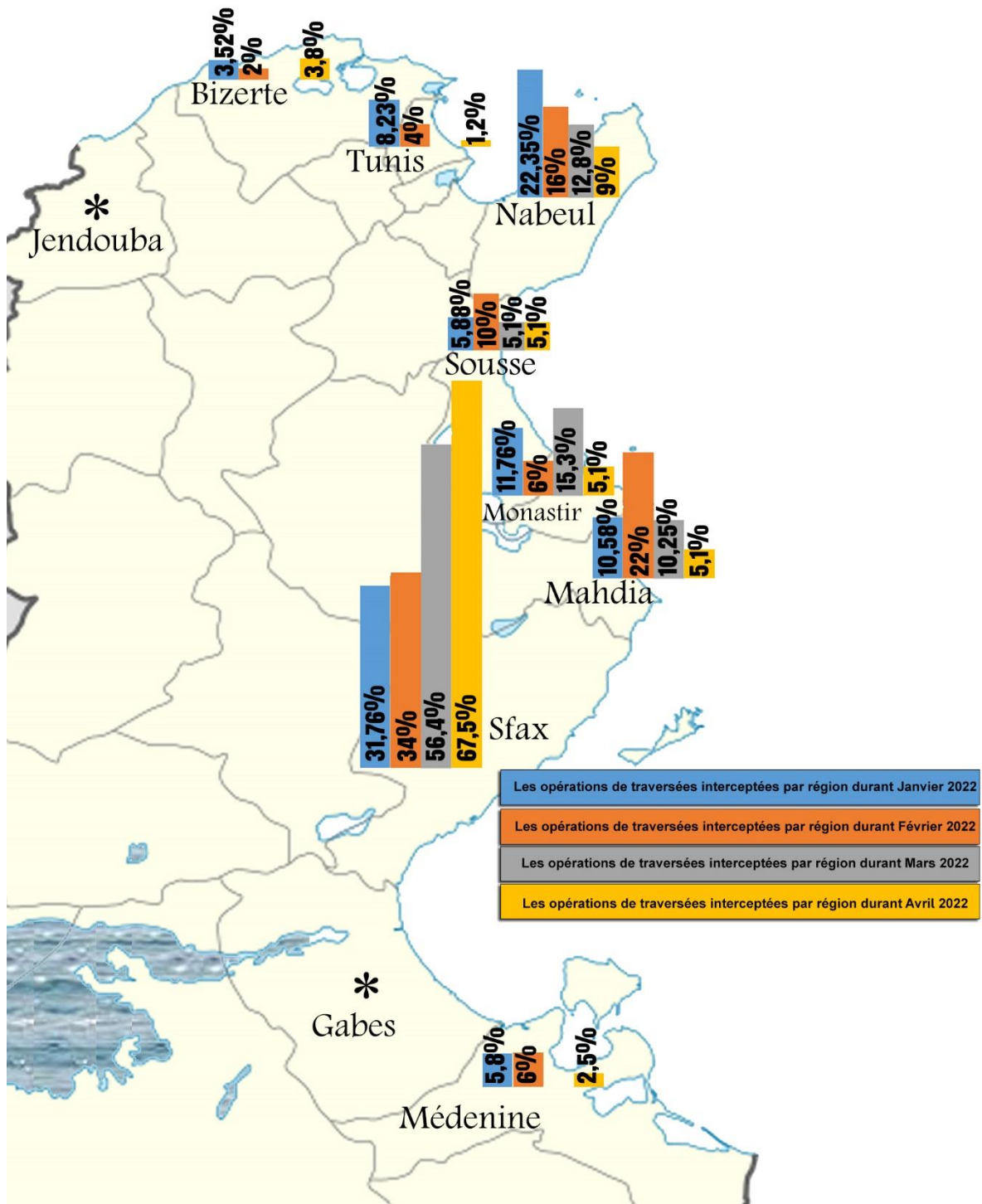
Les arrivants sur les côtes italiennes selon les mois : le mois d'Avril 2022



Mois	d'arrivants Nombre	Hommes	Femmes	accompagnés Mineurs	non accompagnés Mineurs
Janvier	382	321	12	15	34
Février	308	260	9	11	28
Mars	222	188	9	8	17
Avril	345	279	16	14	38
Total	1259	1022	56	51	110

Le nombre d'arrivants en Italie de toutes les nationalités du 1er janvier 2022 à fin avril a atteint 10 453, le classement de la nationalité tunisienne ayant chuté à la troisième place de 16 %. Les mineurs ont représenté 12,7 %.

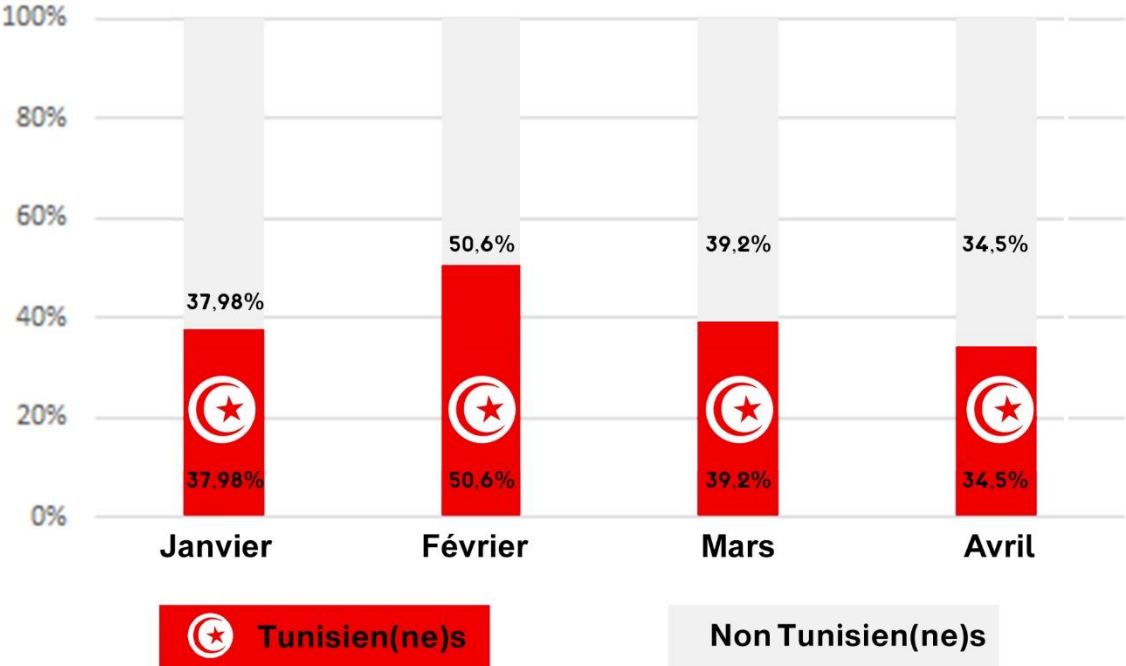
Les opérations de traversées interceptées par région durant Avril 2022



Mois	Médenine	Gabes	Sfax	Mahdia	Monastir	Sousse	Nabeul	Tunis	Bizerte	Jendouba
Janvier	%5.88	*	%31.76	%10.58	%11.76	%5.88	%22.35	%8.23	%3.52	*
Février	%6	*	%34	22%	6%	10%	16%	4%	2%	*
Mars	*	*	%56.4	10.25%	15.3%	5.1%	12.8%	*	*	*
Avril	%2.5	*	%67.5	%5.1	%5.1	%5.1	%9	%1.2	%3.8	*

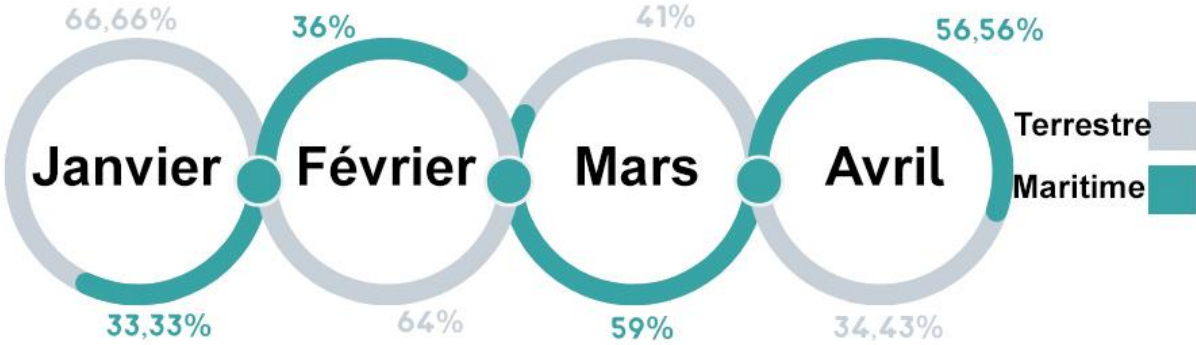
Les traversées interceptées au cours du mois d'avril 2022 dans la région de Sfax ont représenté 67,5% du total des traversées interceptées, car les réseaux de passeurs de migrants sont très actifs dans la région et les traversées autoorganisées augmentent remarquablement.

Les arrivants selon les nationalités durant Avril 2022



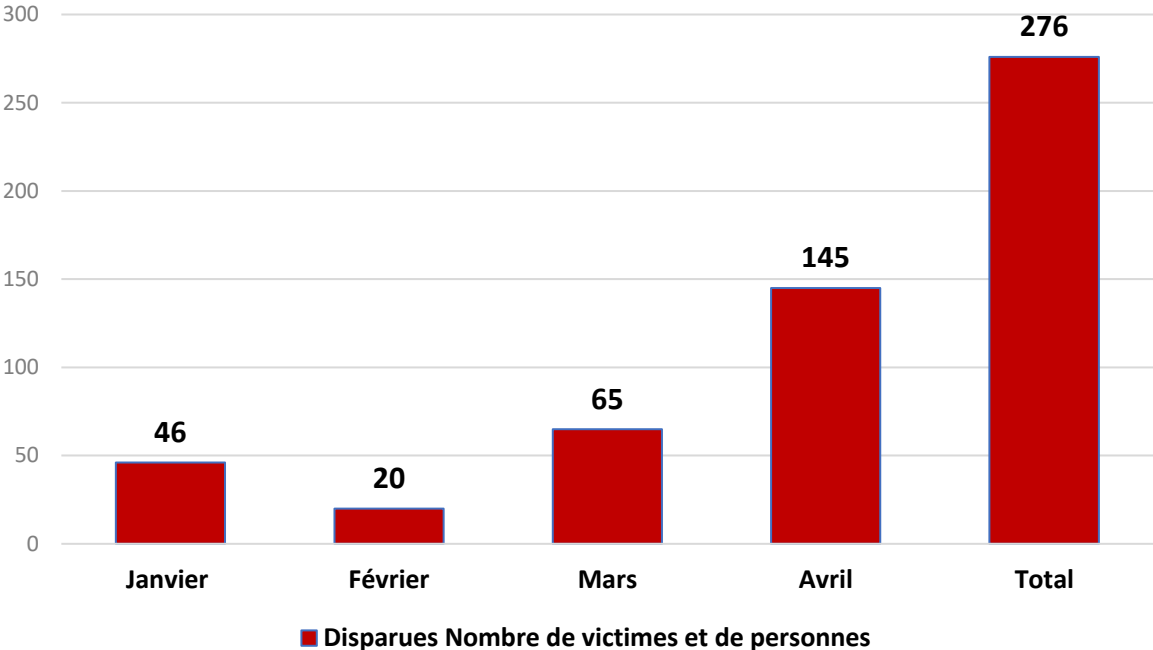
Les migrants subsahariens ont représenté 65,5 % du nombre total de migrants dont la traversée a été interceptée. Le désir des migrants de quitter la Tunisie en raison de la réalité de l'escalade des violations à leur encontre nourrit l'activité intense des réseaux de passeurs de migrants, qui intensifient leur activité et s'appuient sur un réseau complexe d'intermédiaires pour attirer les rêveurs de la migration.

Les opérations de traversées interceptées durant Avril 2022



Sur la base des données disponibles, les traversées interceptées en mer ont représenté 65,56 %. Alors que les opérations interceptées sur le sol ont représenté 34,43%.

Les drames de la migration Non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en Mars 2022



Avril est le mois de la mort cette année sur les côtes tunisiennes, où l'on a recensé plus de 145 victimes et disparus, portant à 276 le nombre de disparus et de victimes. L'augmentation de la mortalité sur les plages tunisiennes est le résultat naturel des approches axées uniquement sur l'interception, sans s'appuyer sur des approches plus humaines mobilisant pour cela les capacités matérielles, humaines et logistiques.

Le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux renouvelle son appel aux autorités tunisiennes à s'engager effectivement et concrètement pour sauver la vie des migrants dans les eaux territoriales tunisiennes en lançant un mécanisme préventif d'assistance et de sauvetage maritime visant à sauver des vies et à intégrer toutes les structures et intervenants le long des eaux territoriales tunisiennes et à la nécessité de mettre en place un cadre permanent d'information, de recherche des personnes disparues en mer et d'information. Il appelle également les communes tunisiennes, notamment celles situées sur la bande côtière, à élaborer des plans locaux d'urgence pour faire face aux noyades à la suite d'une migration non-réglementaire pour s'assurer de l'existence de

lieux d'inhumation décents et pour garantir que cela se fasse dans des conditions appropriées.

Les opérations d'expulsion Italie

	Le nombre total des opérations d'expulsion en partance de l'Italie	Le nombre total des opérations d'expulsion vers la Tunisie	Le pourcentage
Depuis le 1 ^{er} Janvier	37	20	54%

Les processus de veille dans cet axe dépendent des rapports du « Garant national italien », qui fournit des rapports périodiques sur les expulsions forcées massives. 37 vols de rapatriement de migrants depuis l'Italie sont arrivés en Tunisie du 1er janvier 2022 à fin avril, ce qui représente 54% du total des vols organisés par l'Italie pour expulser les migrants.

Les opérations d'expulsion Allemagne :

Date	Aéroport de départ
19 Janvier	leipzig
9 Février	leipzig
16 Mars	leipzig
30 Mars	Frankfort
13 Avril	leipzig

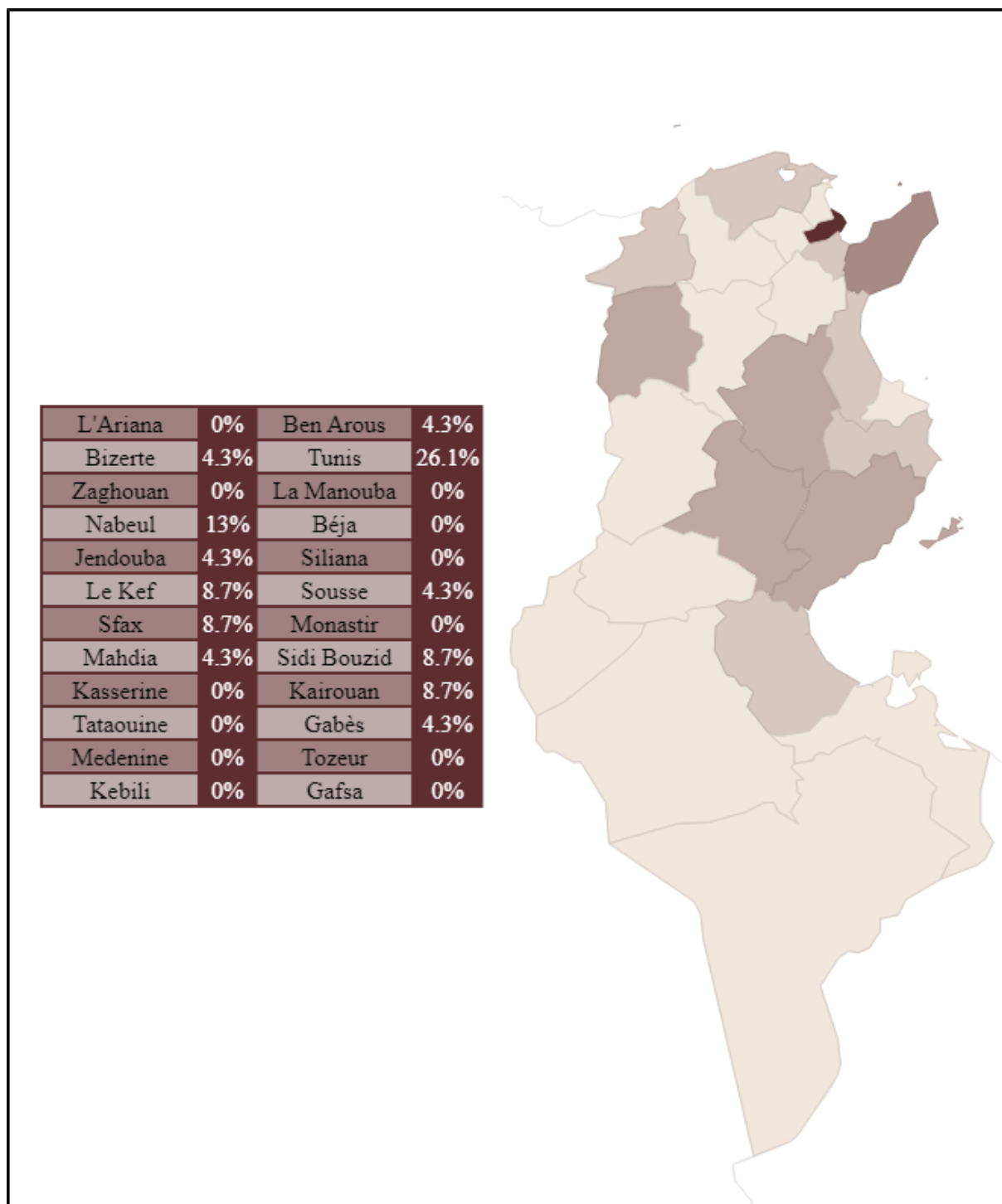
Depuis le 1er janvier, 5 vols sont arrivés d'Allemagne pour expulser collectivement et de force les migrants non-réglementaires tunisiens.

Bilan des violences du mois d'avril 2022



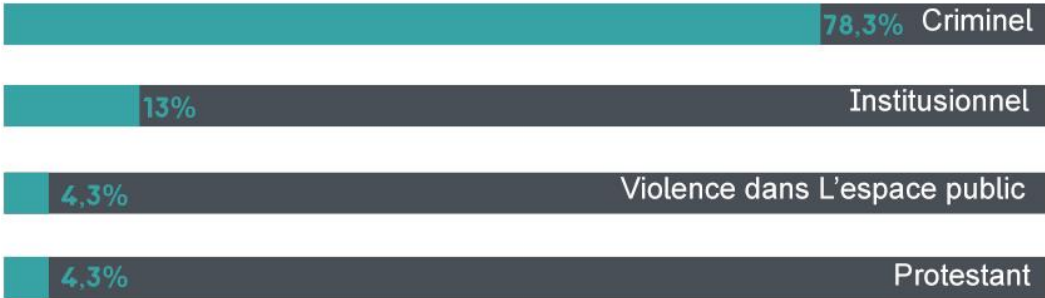
Le mois d'avril 2022 a vu une nette évolution du niveau de violence, qui à de nombreuses reprises, s'est tournée vers ses formes les plus extrêmes, notamment dans les espaces sportifs. La violence dans les stades et des supporters n'a été absente dans aucun des matches organisés au cours du mois et elle ne s'est pas limitée aux stades de football mais s'est élargie aux salles fermées et aux matches de handball. La relative trêve qui a caractérisé le mois de Ramadhan et connue de la rue tunisienne par rapport aux mouvements de protestation et aux revendications sociales, n'a pas eu le même effet sur le phénomène de violence durant le mois d'avril. On peut plutôt dire que les comportements violents et les réactions impulsives sont devenus les mécanismes d'interaction les plus importants entre les individus dans les divers espaces privés et publics.

En l'absence de toute intention de décortiquer ou de diagnostiquer le phénomène de la violence, voire de prêter attention aux enjeux et problèmes sociaux qui en sont le mobile et le moteur. L'Observatoire Social Tunisien s'attend à ce que la propagation du phénomène de la violence devant la persistance de ses causes et de ses motivations sociales, économiques, psychologiques et culturelles, son rythme ne ralentira pas. Dans la plupart des cas et avec toutes les tentatives pour de contrôle à l'intérieur des stades tunisiens, cette violence ne reculera que si elle est abordée dans une approche globale qui prend en compte l'évolution de l'affaire de la mort d'Omar El-Abidi qui en constitue l'un des points principaux de celle-ci.

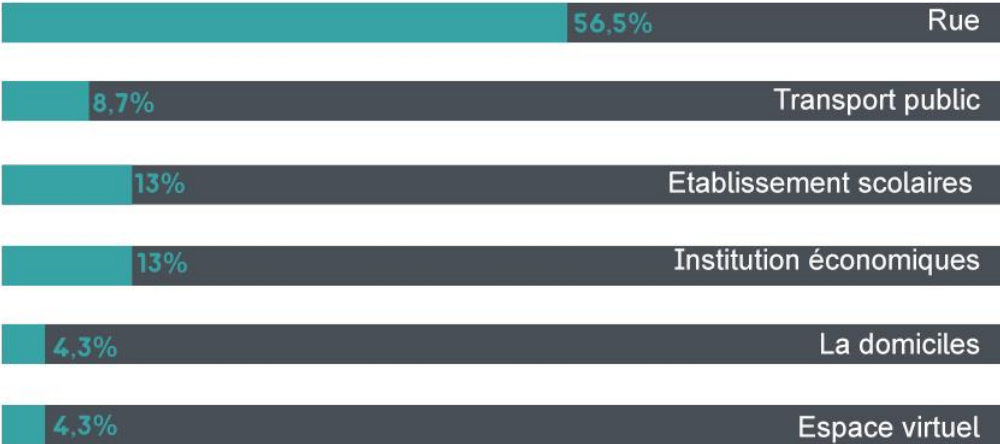


Il est à noter que la violence dans l'espace public, notamment dans les stades, a enregistré un transfert qualitatif dans ses manifestations publiques, où elle a connu des tendances à l'organisation et enregistré l'implication de tous les fans de sport dans ses différents clubs sportifs, pour les mobiliser ensemble dans la campagne "Apprends à nager" et soulever la demande de suivi des responsables parmi les sécuritaires accusés dans l'affaire de la mort du supporter du club africain Omar El-Abidi. Derrière cette tendance se cache une recrudescence de

violence de protestation, qui s'élève ce mois-ci à environ 4,3 % de la violence enregistrée.



Ce que l'on peut constater à travers la veille enregistrée au cours du mois d'avril, c'est que la violence scolaire a pris une forme plus sévère dans les espaces éducatifs et leurs environnements extérieurs, puisque le mois a enregistré un certain nombre de cas de violence scolaire, y compris le coup de couteau d'un élève à son ami sur fond de querelle et la défiguration d'une lycéenne par un autre lycéen dans le bus scolaire parce qu'elle a refusé ses avances et un troisième a agressé et battu le directeur de son lycée. Les établissements d'enseignement ont représenté un cadre pour 13 % de la violence contenue dans l'échantillon de veille, qui comprend tous les journaux quotidiens et hebdomadaires, les sites Web, les sites de radio et de télévision et un nombre de pages de réseaux sociaux.



Comme d'habitude, le mois de Ramadhan a représenté une période faste pour la violence impulsive et la rue a été l'espace de déroulement le plus important, où elle a enregistré 56 % du taux de violence observé au mois d'avril 2022.

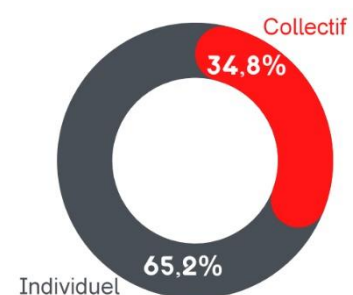
Les violences dans l'espace public, incluant les vols, les braquages et les violences criminelles, se sont maintenues au premier rang du niveau de violence enregistré au cours du mois d'avril, avec un taux de 78,3% du total des violences constatées. La mort de la jeune fille de 18 ans à la suite de l'opération braquage à la gare de train de la banlieue sud, qui l'a fait tomber sous les roues du train entraînant sa mort immédiate, a été l'incident le plus horrible de tous les temps.

Dans le même contexte, il est important de souligner que les violences enregistrées au cours du mois d'avril ont été caractérisées par un changement d'acteurs, notamment en termes de tranche d'âge, auprès de laquelle on a observé une implication accrue des enfants, des préadolescents et des adolescents, cette tranche d'âge qui a été victime de la marginalisation, du décrochage scolaire, de la crise économique et de son absence des différents programmes gouvernementaux éducatifs, culturels et sociaux à mettre en place, il semble être plus visible à travers des comportements plus extrêmes et des tendances à la violence.

Les transports publics ont enregistré 8,7 % des violences, tandis que les établissements de production économique ont enregistré un taux de 13 %, et la part des violences dans l'espace domestique enregistré pendant le mois de Ramadhan a été de 4,3 % du total des violences relevées.

On peut dire que le niveau élevé de violence sous toutes ses formes a eu un impact clair sur la modification des particularités de l'espace public, qui n'est plus un cadre général de coexistence mais s'est transformé en un espace de violence verbale et morale et une grande partie de celle-ci a été éclipsée par des formes de violence environnementale et de violence physique.

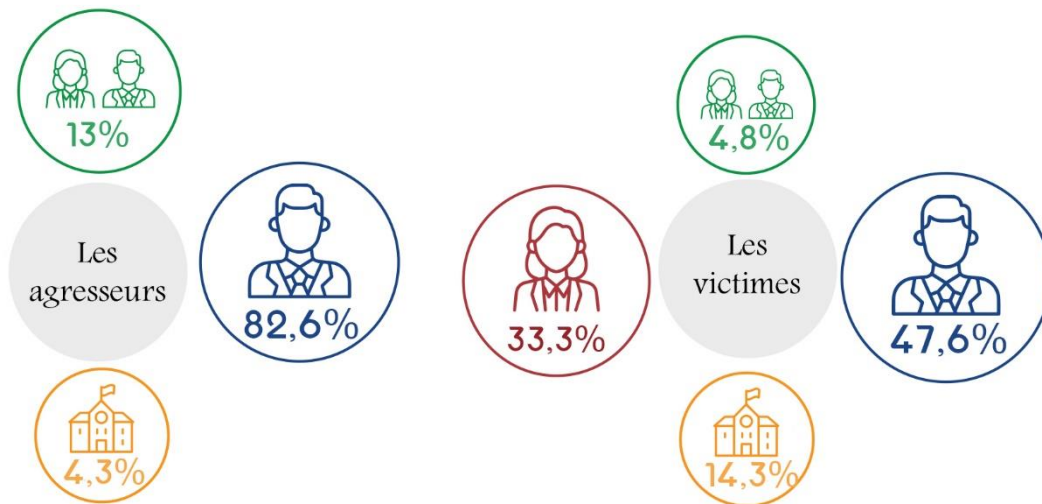
Dans un virage qualitatif, le mois d'avril a connu une évolution remarquable du pourcentage de violences individuelles, qui ont représenté 65,2% du total des violences observées, tandis que les violences collectives se situant dans une fourchette de 34,8%.



Les proportions des victimes dans sa composition par genre convergent, puisque les hommes ont été victimes d'incidents violents dans 47,6 % des violences

observées tandis que les femmes ont été victimes de violence dans 33,3 %. Les femmes ont été responsables de 13 % de la violence totale observée tandis que les hommes responsables de 82,6 %.

Taux de violence par genre en Avril 2022



Une fois de plus, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux, avec l'Observatoire Social Tunisien, renouvelle l'alerte sur le danger de la propagation continue du phénomène de la violence sous ses diverses formes. Il considère qu'elle se transforme peu à peu en l'un des éléments les plus saillants et les plus dangereux menaçant la paix sociale et la coexistence des Tunisiens. Il faut accélérer la recherche de formules pour les décortiquer, les diagnostiquer, les étudier et les soigner.

La conclusion :

Tous les indicateurs confirment qu'un nouveau paysage social a commencé à se dessiner et est le résultat de la crise politique en cours dans le pays. La transformation qui a commencé à apparaître dans les protestations sociales confirme le manque de confiance dans la capacité de l'acteur politique à évoluer et par conséquent le glissement du citoyen vers la recherche d'alternatives, au premier rang desquelles l'individualisme et l'orientation vers des réseaux d'intérêts et des réseaux de pression, qui est une situation qui ne peut, à tous égards, réaliser les conditions d'une société équitable et de l'État de droit.

Cette situation sociale évolutive pourrait jeter une ombre sur les scrutins à venir. La date électorale, selon les indicateurs du mois d'avril, n'apparaît pas comme une solution pour le citoyen, Il est probable que cela se traduise par un boycott spontané attendu du référendum du 25 juillet ainsi que des prochaines élections législatives du 17 décembre. Rien n'est capable de réajuster la boussole politique et sociale si ce n'est de reconstruire les liens de confiance entre l'acteur politique et l'acteur social à travers un discours clair, transparent et réaliste incluant un diagnostic précis de la situation dans le pays.

Les mouvements sociaux en Tunisie et le cauchemar des inégalités sociales : que doit faire l'État pour assurer sa continuité?

Les mouvements sociaux tunisiens ont toujours été un moyen d'imposer la politique populaire au système existant, comme un exercice de réaction collective qui consacre le droit d'exprimer le rejet de certaines situations ou de revendiquer des droits de manière non violente et pacifique. Ces mouvements sont apparus avant janvier 2011 à travers les événements du bassin minier depuis 2008 et les mouvements des travailleurs du textile côtier au début du millénaire et d'autres mouvements de terrain qui avait été formés pour refléter le refus des choix du gouvernement qui s'étaient avérés infructueux à plusieurs reprises. Cependant, ces mouvements apparaissent comme un système intégré de protestation collective depuis le début de la dernière décennie, des innovations ont émergé dans le mouvement populaire qui ont contribué à la formation des mouvements sociaux à la suite de la politique, les changements économiques et sociaux qui se sont produits dans l'ensemble de la situation du pays et qui ont nui au processus démocratique et perturbé son rythme. Avec l'expansion du cycle des violations des droits de l'homme affectant un grand nombre de groupes sociaux, ces mouvements ont été formés, rassemblant des travailleurs en chantier, des chercheurs chômeurs, des diplômés chômeurs, les travailleurs du textile, les blessés de la révolution et d'autres. Les nombreux mécanismes de protestation qu'ils ont adoptés comprennent les sittings, la protestation et la grève de la faim, ce qui reflète clairement l'incapacité de l'Autorité à élaborer une stratégie claire pour répondre aux demandes de cette catégorie.

Les mouvements sociaux : que sont-ils et quelles sont leurs revendications ?

Le sociologue américain Herbert Bloomer dit que « le mouvement social est cet effort collectif visant à changer le caractère des relations sociales stables dans une société particulière ». Selon lui : « les mouvements sociaux sont des projets collectifs visant à créer un nouvel ordre de vie basé sur un sentiment d'insatisfaction à l'égard du modèle dominant et le désir d'un nouveau

format¹ ». En Tunisie, la situation générale du pays à la suite des événements du 14 janvier a conduit à l'émergence de nouveaux acteurs qui ont acquis une autorité symbolique avec la capacité de rendre des comptes, d'exercer des pressions et d'être attentifs à la faiblesse des choix de développement des gouvernements successifs, ce fut la renaissance de soi-disant mouvements sociaux. Malgré les nombreuses demandes qu'ils ont formulées, telles que l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et la suppression de l'emploi fragile, ils ont répondu à la demande commune de rejeter les politiques publiques du pays et de demander l'adoption de nouvelles options et stratégies dans lesquelles les droits garantis par la Constitution sont respectés.

Des gouvernements qui ne répondent pas aux demandes : le problème de la continuité de l'Etat !

Les sit-in et les grèves des représentants des mouvements sociaux dans la plupart des régions de la République ont mis la pression sur le pouvoir, ce qui l'a forcé à s'asseoir à la table des négociations. Le but est de trouver des solutions pratiques mettant fin aux violations de certains droits fondamentaux des citoyens tels que leur droit à une vie décente, à travailler et à travailler dans des conditions décentes. Des réunions ont eu lieu avec la plupart des sit-in, qui se sont terminés par des accords et des procès-verbaux, mais sont restés lettre morte et n'ont pas conduit à un changement positif, car l'application réelle de la déclaration était complètement absente. Avec les troubles et les querelles de la dernière décennie qui ont conduit à l'alternance du pouvoir par de nombreux gouvernements, ainsi que le licenciement de postes aux niveaux régional et central, la conclusion de conventions est souvent liée aux conditions politiques dominantes ou circonstancielles dans lesquelles l'accord a été signé. Cela pose le problème de l'absence du principe de la continuité de l'Etat dans le traitement des revendications des manifestants et de son incapacité à construire une stratégie claire pour remplir ses engagements envers eux, qui a incité de nombreuses personnes qui dépendent de la pression pour fournir de meilleures conditions de vie que celles qui existent. Par conséquent, ces mouvements sociaux sont considérés comme des forces de pression pour la réforme, le progrès et la création d'une nouvelle réalité fondée sur un modèle différent de

¹ <https://arabprf.com/?p=2243>

principes et de politiques, au-delà des contradictions et des disparités que la société connaît aujourd'hui.

Travailleurs de chantier urbain: La crise arrive-t-elle à son terme?

Le dossier des travailleurs en chantier est l'un des dossiers sociaux incendiaires qui se pose en Tunisie depuis 2011 et le demeure même jusqu'à aujourd'hui. Malgré leurs protestations, aucune solution n'a encore été trouvée avec le gouvernement, conduisant à l'élimination des formes



fragiles d'emploi et garantissant cette catégorie de droits des travailleurs, en particulier entre 45 et 55 ans. Depuis la signature d'un accord avec le Syndicat Général du Travail Tunisien (UGTT) avec le Gouvernement le 20 octobre 2020 pour résoudre le problème des travailleurs en chantier et assigner 31 milliers d'entre eux à une fonction publique dès l'âge de 45 ans en tranches annuelles, et l'obligation de partir volontairement pour les personnes âgées de 45 à 55 ans était également prévue pour une allocation de départ d'environ 20 mille dinars, tout en continuant à bénéficier de la couverture maladie. Des sit-in et de la menace de suicide aux suicides individuels, les mouvements ininterrompus explosent, afin de mettre en vigueur la loi n° 27 de 2021 relative au règlement du statut général des agents d'État, des groupes locaux et des institutions publiques à caractère administratif du 21 juin 2021. En effet, cette dernière prévoit une formule exceptionnelle pour la régularisation de cette catégorie de travailleurs en chantier.

Jamal Zamouri, porte-parole des travailleurs en chantier urbain entre 45 et 55 ans, estime que la crise actuelle des travailleurs en chantier urbain reflète la contradiction de l'État entre ses engagements et ce qui est appliqué sur le terrain, notant le manque de continuité du rôle de l'État,



qui n'a pas mis fin à la précarité de travail de ce groupe.

Les chercheurs et la crise de la recherche scientifique

Depuis 2019, le mouvement des chercheurs a commencé sous forme de sit-in, de marches et des rassemblements protestataires. Leurs exigences fondamentales étaient de trouver des solutions urgentes pour les chercheurs au chômage en ouvrant les concours dans les universités publiques dans une proportion qui répond et couvre leur nombre. Il faut également, préconiser l'établissement de plans stratégiques pour les docteurs qui ont souffert de nombreuses années de chômage et développer une longue stratégie pratique à termes pour les doctorants en réformant les lois et en instaurant une culture de la recherche scientifique dans les secteurs publics et privés. Depuis avril 2019, un certain nombre de rencontres a eu lieu avec des représentants de l'État, y compris des conseillers, le chef du gouvernement et des députés. Il a été convenu de présenter une loi visant à concentrer les structures de recherche scientifique dans tous les ministères. Cependant, avec le changement de membres du gouvernement et la volatilité politique du pays dans cette période, ni les accords conclus ni le procès-verbal n'ont été observés pour annoncer l'entrée dans une grève ponctuée par les grèves de la faim anarchiques de nombreux grévistes depuis le 20 juin 2020.



Protestations des docteurs chercheurs

Selon Manel Salmi, docteur chômeuse, Chercheuse en chimie depuis 2017 et ingénieure en chimie depuis 2006, le traitement irresponsable de l'État du cas des docteurs chercheurs a empêché l'application des conventions conclues à plus d'une occasion. Les chômeurs d'aujourd'hui ne traitent avec l'État mais avec des groupes dispersés travaillant dans des cadres étroits qui répondent à leurs intérêts politiques en poursuivant une approche à court terme de ce dossier. Par ailleurs, ils n'ont pas une vision globale et claire qui permette de répondre aux demandes réelles des docteurs.



Elle fait état d'un manque de confiance à l'égard du gouvernement, qui en raison des méthodes de procrastination, n'a obtenu aucun résultat important, à l'image de l'entente de cession de 2021 : 3000 docteurs sur 3 ans, ce qui a été une étape positive dans ce dossier, à condition que le même nombre soit attribué chaque année en raison du nombre élevé des chômeurs, selon-elle. Bien que cet accord ne résolve pas radicalement le problème, il n'a pas non plus été mis en œuvre et l'État n'a pas respecté ses promesses envers les docteurs. Elle affirme la réalisation de leur mobilité continue et leur insistance sur le maintien de leur droit d'opérer et de faire pression sur l'État pour qu'il réponde à toutes leurs demandes.

Les chômeurs des familles démunies et leurs mouvements de résoudre les situations fragiles

Les mouvements des chômeurs des familles démunies n'étaient pas différents des autres mouvements des membres de la coordination des mouvements sociaux pour extorquer le droit de l'emploi et d'assurer leur dignité humaine. La série de mouvements a commencé il y a plus de 6 ans pour inclure les grèves de la faim individuelles et collectives et les sit-in devant les ministères, les administrations régionales et centrales. Hadi Ltifi, 39 ans, membre du coordination national des mouvements sociaux, souligne que l'échec de la politique menée par les gouvernements successifs au



Hadi Ltifi Coordinateur national des mouvements sociaux

cours des dernières années a complètement raté le rôle actif de l'État, la plupart étaient fondées sur des promesses non tenues qui n'avaient pas pour but de modifier le statut de milliers de chômeurs. Il souligne la nécessité pour l'État de respecter ses engagements antérieurs afin d'assurer le principe de continuité de l'État, qui, selon lui, semblait absent en raison de la politique de désaveu.

Les dossiers sociaux sont-ils sous le contrôle des conflits politiques !

Les conflits politiques en Tunisie n'ont pas cessé depuis 2011 et avec eux la bataille socio-économique qui continue et avec elle la question de l'emploi, qui a été son principal moteur. Dans ce contexte, Abdelhak Basdouri, membre de la coordination des mouvements sociaux, déclare que les étapes qui ont suivi les événements de janvier 2011 ont été marquées par l'émergence d'alliances politiques à la suite du conflit sur le pouvoir de tous les horizons politiques. Cette situation a fait passer de nombreux dossiers sociaux par ce conflit et a fait l'exercice du pouvoir existant une sorte de corruption sociale qu'il paie pour gagner des votes électoraux ou une base électorale, qu'il est présumé les dossiers sociaux devraient être résolus loin des querelles politiques et les mouvements sociaux devraient être exploités afin de régler les comptes politiques, comme il l'a dit. Il a également expliqué que l'adoption du principe de rémunération croisée ne vise qu'à établir la distinction et la dispersion, ce qui confirme encore l'absence provoquée du rôle de l'État par les acteurs politiques. Qui se sont succédés.